



CLERMONT-DÔMES



HAUTE AUVERGNE



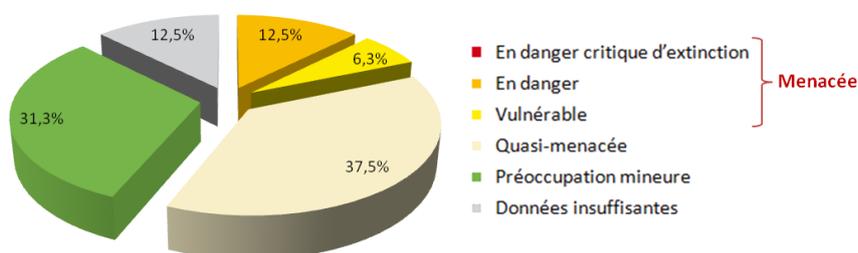
VELAY



Publication de la nouvelle Liste rouge régionale des Amphibiens d'Auvergne

Les CPIE d'Auvergne, soutenus par la DREAL et entourés d'un comité d'experts, ont actualisé la Liste rouge des Amphibiens d'Auvergne. Elle fait état du statut de conservation des espèces en évaluant un risque d'extinction pour chacune d'entre elles. Cette évaluation a été réalisée selon la méthodologie précise de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) et a été possible grâce à un important travail de collecte de données qui a permis de rassembler les informations nécessaires pour évaluer le statut de **16** espèces d'Amphibiens. Parmi celles-ci **3** sont considérées comme menacées, soit **18,8%** des Amphibiens : il s'agit du Pélodyte ponctué, du Triton ponctué et du Sonneur à ventre jaune.

RÉPARTITION DES AMPHIBIENS ÉVALUÉS DANS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE LA LISTE ROUGE



Cette nouvelle Liste rouge constitue un outil utile aux gestionnaires, aux naturalistes et scientifiques en leur permettant de **connaître la situation précise de chaque espèce, de surveiller l'évolution des menaces et d'identifier les priorités d'actions.**

L'ensemble des documents relatifs à cette Liste rouge et à l'évaluation des priorités de conservation et de connaissance réalisée en parallèle sont téléchargeables ci-dessous.

Docs PDF

Publication d'un Atlas des Amphibiens d'Auvergne



En parallèle de la Liste rouge, l'important travail de collecte de données mené par l'Observatoire des Amphibiens d'Auvergne a permis de réaliser un atlas : jamais un tel travail de synthèse cartographique n'avait été réalisé à l'échelle de l'Auvergne. Les informations accumulées sur les différentes espèces de batraciens de la région sont ainsi portées à connaissance de tous : il est téléchargeable ci-dessous.

Nous espérons que cet atlas suscitera des vocations pour encore et toujours améliorer les connaissances et participer à la protection des espèces et de leurs milieux. Ce travail a été soutenu par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union européenne (FEDER), la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental de Haute-Loire.

Doc PDF

